



ROUSSET LES VIGNES

bulletin municipal n°90 Janvier 2024

Bonne Année

Le MOT du MAIRE

A toutes les personnes que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer en ce début d'année, j'adresse mes vœux les meilleurs, et je remercie tous ceux qui participent à l'animation de notre commune.

L'aménagement de notre village semble très apprécié des personnes qui le visitent, mais nous devons rester très vigilant quant à sa propreté. Pour ce faire, je souhaite que le civisme de chacun reste présent notamment quant à l'utilisation des points d'apports volontaires, avec le tri qu'il convient de faire comme indiqué en annexe de notre bulletin municipal. A ce titre, le nouveau point d'apports volontaires pour les ordures ménagères et les petits encombrants a été réalisé et, pour des raisons esthétiques, sera complété en périphérie par un aménagement paysager. A noter que nous aurions besoin d'installer un composteur collectif, mais pour ce faire il convient que deux personnes puissent prendre en charge le suivi de son fonctionnement (candidat se faire connaître en Mairie).

Comme je l'ai indiqué lors de la cérémonie des vœux, des travaux significatifs ont été réalisés sur notre commune avec notamment la réfection des façades de l'église et des aménagements de la place du LEVANT. L'ensemble de ces travaux demeurent financés par des subventions (Département + Région) et complété pour le solde par autofinancement tout en conservant une structure financière très saine pour notre petite commune.

L'exercice en cours sera avant tout consacré à des travaux de voirie (chemin du Planas, route des Guilles) ainsi que d'autres travaux d'entretien. Parallèlement, la recherche d'une nouvelle ressource eau (forage ?) est à l'étude pour pallier la non acceptation du maillage qui était envisagé avec la commune de Le PEGUE. Il s'agit d'un dossier qui nécessite beaucoup d'énergie, notamment au niveau des démarches administratives en vue obtenir les autorisations nécessaires.

Bon hiver à tous.

Jacques GIGONDAN

MAIRIE de Rousset-les-vignes:
Tel: 04 75 27 94 99
mairie.roussetlesvignes@wanadoo.fr

Site: www.roussetlesvignes.fr
Ouverture au public :
Mardi et jeudi : 09H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00

Etat-civil

Décès

Jacky SANDOU, décédée le 18 septembre 2023, à l'âge de 80 ans.

« Jacqueline SANDOU, souvent connue sous le diminutif de Jackie, était née MARTIN le 8 mai 1943. Elle a été élevée en Avignon dans la pâtisserie familiale avec sa sœur aînée Nicole et son petit frère Alain, et l'arrivée de la famille à Rousset date de l'été 1954. Les grands-parents de Jackie, Jacques et Marie-Catherine BOYER, après que Jacques eut retrouvé au village un ami de « classes », s'installèrent à Rousset peu après dans la maison que devaient plus tard occuper Jackie et Michel à leur retraite. L'idylle des deux tourtereaux ayant débuté grâce à une rencontre de vacances à Rousset, ces derniers, mariés et ayant fondé leur famille, revenaient tous les étés passer les grandes vacances dans la maison de Mamée Rousset (BOYER). C'est donc naturellement qu'ils décidèrent d'effectuer le dernier de leurs si nombreux déménagements dans notre bien-aimé village où tout avait commencé.

Leur retraite démarrée en 2003 a été très active, Michel s'impliquant dans le conseil municipal et Jackie dans la vie de Rousset et ses alentours : la bibliothèque, les chorales, le soutien scolaire, le théâtre, le Téléthon, le retour aux traditions provençales...

D'ailleurs, avant son décès brutal le 18 septembre 2023, Jackie, bien que fatiguée par un soutien inconditionnel à Michel suite à un sévère AVC, dispensait toujours autour d'elle une énergie peu commune pour son âge, sans parler de son inimitable sourire et de sa joie de vivre qui perdureront dans le cœur de beaucoup.



A l'occasion du décès de Jackie SANDOU, Michel son époux et ses enfants, Corinne, Cyril et Christèle, tiennent à remercier ici toutes les personnes qui leur ont manifesté de l'affection et du soutien. »

Edwige LEGAIT, décédée le 3 octobre 2023, à l'âge de 68 ans.

« Roussettoise depuis 2010, Edwige aimait profondément son village et sa région. C'était une femme discrète, courageuse, dynamique, qui croquait la vie à pleines dents. Elle nous a quitté le 3 octobre, laissant derrière elle une grande douleur. »

Georges SERRES, dit « Jojo », décédé le 18 décembre 2023, à l'âge de 77 ans.

Jeanne CHAUVIN, décédée le 30 décembre 2023, à l'âge de 80 ans.
(Maman de Daniel et François CHEYRON)

Conseil Municipal

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 12 octobre 2023

Délibérations :

Décision modificative au budget:

-Inscription de 2 lignes sans changement sur le total du budget à savoir 72 854,62 € au chapitre D 001 (report déficit investissement 2022) et 500 € au chapitre 16 (caution location logement). Validé à l'unanimité.

-Loi A P E R (Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable) : les communes doivent faire le point sur les possibilités qu'elles ont en terme de terrains notamment pour la construction d'éoliennes ou de parcs photovoltaïques. Nous concernant, la réponse est négative. Validé à l'unanimité.

-Travaux d'aménagement de la place du Levant : suite à la mise en place des PAV , il convient d'aménager l'emplacement avec un mur de protection + pose de piquets pour installation de végétation grimpante (jasmin étoilé), pose d'une bordure de 20 ml au pied du mur de la salle communale et cour en vue de délimiter un espace végétalisé, remplacement de la haie en bordure du square face au Cercle, plantations d'arbres, l'ensemble pour un prix de 10 347 €,

Validé à l'unanimité autorisant le Maire à solliciter les subventions auprès du Département.

-Réfection des deux appartements côté sud bâtiment Mairie: un premier devis a été demandé pour refaire la salle de bain de l'appartement du milieu qui est libre, travaux qu'il convient d'engager avant relocation.

Le conseil valide à l'unanimité la nécessité de rénover ces 2 appartements.

Notre locataire de la maison située au bas de la rue du Moulin va quitter les lieux fin octobre ; relocation à prévoir.

-Projet de maillage de notre ressource en eau avec la commune de LE PEGUE : alors que ce dossier était bien engagé suite aux diverses réunions liées au SDAEP , nous avons délibéré en vue de confier la délégation de maîtrise d'ouvrage de cette deuxième phase au service ingénierie du Département. Comme convenu, LE PEGUE devait en faire de même. Cela étant, le conseil municipal de LE PEGUE a voté contre cette délibération à une écrasante majorité (1 pour, 10 contre). Cette situation fait que le projet de maillage est abandonné. Concernant la sécurisation de notre ressource, il convient d'envisager d'autres possibilités ??..... forages ? Nous allons prendre contact avec l'Entreprise GILLES PAITA.

-Éclairage public : ce n'est une surprise pour personne, mais le coût énergétique pour notre commune va être multiplié par quatre (le KW E.P. passant de 0,09 € à 0,36 €), soit une charge annuelle supplémentaire de + de 10 000 €.

Très attentif aux économies qu'il convient de faire, le Maire propose donc de faire réaliser une étude pour d'une part un passage en LED et d'autre part pour des extinctions

nocturnes. Un R.D.V va être pris avec l'Entreprise LOUBIERE qui assure la maintenance de notre réseau E.P.

-Location de la salle communale : l'utilisation de la salle communale se traduisant assez souvent par des nuisances sonores nocturnes, le Maire propose de revoir le règlement en insérant une clause liée à une heure de fermeture. Après discussion, il propose une heure de fermeture à 2 h laissant la possibilité au-delà de faire face au nettoyage des lieux.

-Aire de stationnement du Pont de Novezan: Cette dernière a été réalisée sur un terrain propriété du département, charge à la commune de ROUSSET d'en assurer l'entretien. Nos collègues de Venterol nous proposent d'en assurer eux-mêmes l'entretien et pouvoir ainsi en disposer. Ce lieu étant pour nous une charge sans contrepartie, l'ensemble du conseil est favorable à la proposition de Venterol. Le Maire indique qu'il informera donc le département de ce transfert de «jouissance».

-Remplacement du photocopieur : le contrat de maintenance arrivant à échéance au 31/12, il conviendra très certainement de prévoir son remplacement. Attendons proposition du fournisseur.

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2023

Délibérations :

-Autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2024 :

-Conformément à l'article L 1612 -1 du C G C T il est proposé d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du Budget 2024 à hauteur du 1/4 des crédits d'investissements ouverts au budget 2023 (hors remboursement dettes et R A R) soit 50 000 €.

Validé à l'unanimité.

-Augmentation tarifaires des services ADS :

Il s'agit d'une augmentation de certains services en vue d'équilibrer le budget de cette structure.

Validé à l'unanimité.

-Mise en place de titres restaurant pour le personnel communal :

Il est proposé d'accorder la mise en place de Titres Restaurant au personnel titulaire, titre de 10 €/jour travaillé, avec une prise en charge de 5 € pour la commune.

Validé à l'unanimité.

-Instauration de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle :

Il s'agit d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents des services publics, suivant un barème qui prend en compte la rémunération brute perçue au titre de 2023 et le temps de travail. Pour nos 2 collaborateurs, convenons d'une prime de 200 € chacun.

Validé à l'unanimité.

-Éclairage public:

Au vu de la hausse des tarifs EDF, nous devons rechercher des économies. A ce titre nous avons demandé à l'entreprise LOUBIERE (qui assure la maintenance de notre réseau) de faire une étude dans ce sens avec des lampes LED et des coupures éventuelles sur certains secteurs. Une première estimation fait état d'un coût de 18 000 €, mais il convient d'affiner cette étude.

Proposons de revoir ce dossier début 2024.

-Réseau eau potable:

Nous revenons sur une étude déjà évoquée en 2020 concernant la mise en place indispensable d'une borne incendie quartier Champsaurél (intersection chemin de Champsaurél - rue du Barry). Pour ce faire il convient de reprendre le réseau de distribution de ce quartier, notamment la conduite installée rue du Barry . Ce chantier évoqué avec M. RODARI nécessite d'obtenir une autorisation de passage sur des parcelles privées. Il convient donc de négocier avec les propriétaires de ces terrains.

Soirée des vœux

Le vendredi 5 janvier a eu lieu dans la salle communale la traditionnelle soirée des vœux du Maire. C'est devant une importante assemblée que le Maire nous a relaté ce qui a été mis en œuvre en 2023 pour l'embellissement de notre beau village.

Remerciements aux associations qui ont magnifiquement œuvré cette année :

Bibliothèque, Amis de la chapelle et surtout le Comité des Fêtes qui depuis deux ans explose le nombre de participants avec la création de ses « Olympitres », participants qui se retrouvent avec leurs amis pour la soirée dansante.

Puis est venue la présentation des personnes qui ont rejoint notre commune en 2023 et pour clôturer cette soirée des vœux, les gâteaux des rois ont ravi les gourmands et permis aux nouveaux arrivants d'échanger avec l'auditoire.



Comité des fêtes

Rappel des activités en cette fin d'année 2023 :

SAMEDI 14 OCTOBRE 9H -17H VIDE GRENIER

Pour une première un samedi et en octobre, ce fut une réussite puisque 46 emplacements ont été vendus pour 43 exposants .

Un superbe soleil automnal nous a accompagné toute la journée.

Buffet et buvette ont bien tourné également et contrairement à mai il n'y en avait point dans les alentours !!!!

Idée certainement à renouveler, à suivre



SAMEDI 14 OCTOBRE 20H30 CONFERENCE

Pour clôturer cette journée de vide grenier nous avons proposé une conférence historique dans le cadre de notre branche culturelle du comité des fêtes par un intervenant de l'association l'écho des 700 ans de Valréas, Marc Soulas, sur le thème : « Rousset les vignes/ Saint Pantaléon les Vignes : entre rivalité et solidarité ».



Ouverte à tous et intéressante, cette conférence n'a malheureusement accueilli qu'une vingtaine de spectateurs.

C'est regrettable

Le verre de l'amitié offert par le comité des fêtes clôturait cette sympathique soirée.



SAMEDI 28 OCTOBRE 14H30 TOURNOI DE BELOTE

Seulement 14 équipes ont participé à notre tournoi automnal de belote dont les 10 premières équipes étaient primées.

Concours de club de belote sur Saint Maurice, très gros loto sur Visan et une météo peu favorable sont peut être les causes de cette faible participation à laquelle nous ne sommes pas d'ordinaire habitués !!!!

Tant pis, ceux présents ont bien apprécié leur après- midi et c'était l'essentiel

On espère plus d'affluence pour le tournoi de Février !!!



SAMEDI 9 DECEMBRE : 19h-1h WINTER PARTY DJ

Pour une première ce fut une réussite !!!!

Afin de relancer notre soirée de Noël privée qui n'attirait plus les Roussétois depuis quelques années, la commission jeunes du Comité a eu l'idée de lancer, comme sur le thème d'une fête votive, une fête votive d'hiver : la WINTER PARTY DJ avec un dress code : venir en tenue de ski, et tout le monde a joué le jeu. C'était magique !

Même notre célèbre taverne roussétoise avait revêtu son habit de chalet grâce à l'ingéniosité de Jean Luc et Jérémy, un magnifique chalet confectionné aussi par Guy pour le stand crêpes de sa fille Mélissa et un chalet loué à Taulignan pour les stands Caisse – Châtaignes grillées et Chamallows à griller ont donné à la cour de notre salle communale un aspect typiquement montagnard.

Nos efforts ont bien été récompensés puisqu'au plus fort moment de la soirée la sécurité a évalué environ 600 personnes présentes MERCI !

Même si nous espérons vendre plus de planches de charcuterie – camembert, cette soirée fut une réussite et elle en promet plein d'autres à venir

Le comité des fêtes tient à remercier Aymeric le DJ , Gilbert pour la cuisson des châtaignes , mais aussi Camille , Louna , Louisa , Anaïs , Béatrice , Martine , Adeline , Paul H. , Gabriel , Paul M , Théo , Lounès et Matthéo pour leur aide dans les préparatifs et tout au long de la soirée, mais aussi pour le rangement. MERCI !



A VENIR POUR CE DEBUT 2024

VENDREDI 12 JANVIER 19H : ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES

Petite salle communale

Toute personne volontaire , dynamique et souhaitant apporter son aide tout au long de l'année pour les diverses manifestations que le Comité des fêtes propose et désirant ainsi intégrer la sympathique équipe du comité des fêtes y est cordialement invitée.

DIMANCHE 28 JANVIER 14H30 SALLES COMMUNALES LOTO ET LOTERIE DU COMITE DES FETES

7 Parties de LOTO à 2 quines et 1 carton plein (nombreux lots : filets garnis , bons restaurants , carte cinéma , etc etc ...)

3 Parties de LOTO à 1 carton plein chacune pour 3 séjours d'une semaine pour 4 personnes dont

1 à la grande motte et 2 à superdévoluy

(semaines non échangeable et non remboursable)

1 Partie de LOTO à l'envers pour une caisse à alcools

Env 20 LOTS à la LOTERIE dont le gros lot une carte de 12 pizzas à Yamanni pizzas

LOTO : 5€ le carton – 12€ les 3 cartons et 20€ les 5 cartons

LOTTERIE : 1€ le billet - 4€ les 5 billets et 7€ les 10 billets

Buvette et stand buffet du Comité des fêtes à l'entracte

Toute personne désirant offrir un lot pour le Loto ou la Loterie est priée de le déposer en mairie aux horaires d'ouverture les mardis et jeudis et ce jusqu'au jeudi 25 janvier 2024 inclus. Qu'elle en soit ici vivement remerciée !!!

SAMEDI 17 FEVRIER 2024 14H30 : TOURNOI DE BELOTE EN QUATRE PARTIES PAR ADDITION DE POINTS RENCONTRES

Les 10 premières équipes seront primées

Lot de consolation à tous les perdants

20€ par équipe

SAMEDI 30 MARS 2024 15H / A CONFIRMER CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

Le comité des fêtes vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses vœux les plus sincères de santé , bonheur et prospérité et vous espère nombreux tout au long de l'année 2024 à ses diverses manifestations proposées .

Votre présence en masse est notre plus bel encouragement et notre plus grand remerciement à l'investissement que nous, membres bénévoles du comité des fêtes, mettons en place pour vous divertir tout au long de l'année .

MERCI !!!!!

AICA la Garenne

GROS WEEK-END POUR L'AICA LA GARENNE

Ce samedi 2 décembre l'AICA recevait 3 jeunes de la MFR de Mondy de Bourg-de-Péage, camarades de Lounès, notre plus jeune adhérent.

C'est toujours un plaisir pour les plus anciens de recevoir des jeunes, de partager avec eux leur passion pour la chasse, de leur transmettre leur savoir et leur expérience. Malgré une journée particulièrement fraîche (sommet de la Lance enneigé) et un retour bredouille, tous garderont de très bons souvenirs des animaux qu'ils ont pu observer et traquer (chevreuils et sangliers), des magnifiques paysages qui les ont émerveillés, et de la convivialité intergénérationnelle si présente lors de ces rendez-vous.



Le soir, c'était le traditionnel "repas des têtes". Une soixantaine de convives (tous chasseurs) était rassemblés pour partager le fruit de leur chasse de la mi-saison. Les locaux avaient invité quelques camarades du Pègue et de l'Isère. L'occasion pour tous de se remémorer les bons moments de chasse passés ensemble.

Une journée sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la passion partagée pour l'AICA. C'est cela la chasse.

Cette saison notre AICA s'est équipée d'un bac d'équarrissage pour éliminer les déchets de venaison, les farines issues de ces déchets sont incinérées en cimenterie. La société SECANIM effectue la collecte à la demande.

L'AICA La Garenne vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !



PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE



**ROUSSET
LES VIGNES**
salle du conseil
en mairie



10h00 à 12h00



AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

2024

Mardi 16 janvier

Mardi 13 février

Mardi 5 mars

Pour un RDV en dehors des
créneaux proposés :
☛ contactez Charline !

CONTACT :

Charline LAVIE

06 67 39 66 15

conseiller.numerique@cceppg.fr



Communauté de Communes

Enclave Pays
des Papes Grignan

CCEPPG

Agenda

Dimanche 28 janvier - 14h30 :
LOTO du comité des fêtes
Salles communales

Samedi 17 février—14h30 :
TOURNOI DE BELOTE

Samedi 30 mars (à confirmer) :
Chasse aux œufs
dans le village

Dimanche 9 juin :
Elections européennes

27 & 28 juillet :
Fête votive

Maison de village à louer

87 m2
3 chambres
Garage + cave

S'adresser en mairie :
04 75 27 94 99



AVEC LA CCEPPG
JE JETTE MOINS,
JE COMPOSTE !



VOUS AVEZ UN JARDIN,
MAIS PAS ENCORE DE COMPOSTEUR ?
DEMANDEZ-EN UN À LA CCEPPG !

La Communauté de Communes
Enclave des Papes Pays de Grignan
soutient le compostage individuel
en contribuant financièrement
à l'achat d'un kit de compostage



CARACTÉRISTIQUES COMPOSTEUR :

Contenance de 220 litres
Vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres

Participation demandée : 40 €



Pour + d'INFOS
ou pour télécharger
votre bon de commande,
rdv sur www.cceppg.fr



Conditions d'acquisition :

- offre réservée aux particuliers résidants sur le territoire de la CCEPPG
- un seul kit par foyer
- offre valable dans la limite des stocks disponibles

CCEPPG - Espace Germain Aubert - 17A Rue de Tourville - 84600 VALREAS - 04 90 35 01 52

— RESTAURANT —
LE CERCLE
EUROL QU'ENTIN

• 04 75 26 75 46 •

26770 Rousset les Vignes


Nyons Immobilier

Marie CAPIAUX
50 place de la Libération - 26110 NYONS
04 75 26 17 26 - 06 73 68 03 42
www.nyons-immo.com
E-mail : info@nyons-immo.com



Nyons Immobilier

Marie CAPIAUX

